

LE JOURNAL DE BORD

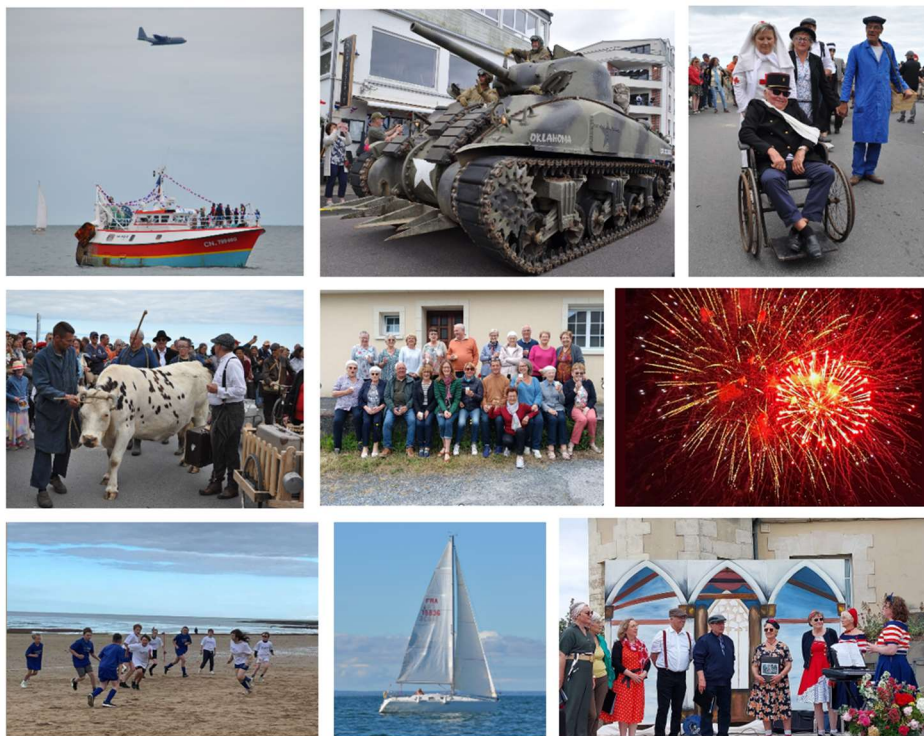


DE GRANDCAMP-MAISY

Juillet 2024

Bulletin municipal trimestriel

N°7



© Mairie et Didier Colladant

L'édito du maire Éric Poissonnière

Chères lectrices, chers lecteurs,
Un immense merci à tous les participants de cette journée de la Libération, au comité organisateur piloté par Martial Derynck, aux associations festives et sportives, à la chorale Solfamaraido, à tous les bénévoles, aux agents communaux, aux commerçants qui nous ont permis de fêter sans interruption et de belle manière le 80^{ème} anniversaire du débarquement dans notre commune. La météo favorable, les animations proposées ainsi que la ferveur des très nombreux spectateurs ont participé à la pleine réussite de cette journée qui restera gravée dans nos mémoires.

Les travaux d'aménagement de la salle Philippe-Anquetil sont en cours et se termineront mi-juillet afin d'accueillir, comme cela est prévu, nos premiers professionnels de santé avant la fin de l'année.

Malgré le moment d'incertitude que nous vivons actuellement, profitons quand même, toutes et tous, de tous les moments agréables et festifs proposés pendant cet été pour bénéficier de toutes les animations commerciales et associatives, atouts majeurs de notre commune.

L'équipe rédactionnelle vous souhaite un magnifique été 2024.

Vers une Maison de santé

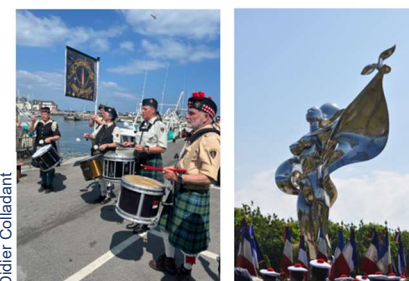
Suite à l'annonce du départ à la retraite du Docteur Royer, médecin généraliste à Grandcamp-Maisy, tous les professionnels de santé de la commune ont décidé de créer une association, baptisée "Santé Terre & Mer", rejoints par tous leurs confrères de La Cambé.

L'objectif est d'unir les forces afin de rendre notre territoire attractif et de donner envie à de jeunes professionnels de venir s'installer dans notre commune.



© Didier Colladant

Le projet, soutenu par la mairie, la CPTS (Communauté Pluriprofessionnelle Territoriale de Santé), l'ARS (Association Régionale de Santé) de Normandie et l'URML (Union Régionale des Médecins Libéraux), est de créer une maison de santé pluriprofessionnelle et multisite pour garantir et coordonner l'accès aux soins des patients.



© Didier Colladant



Juillet 2024

Vendredi 12 juillet : spectacle de Guignol de 20h à 22h, place Léon-le-Bachelet

Samedi 13 juillet : bal des Pompiers, de 22h à 24h, Place Léon-le-Bachelet

Samedi 13 juillet : à 23h, feu d'artifice, jetée Est, avec le groupe "La Belle Équipe"

Samedi 20 juillet : fête du Perré, quai Crampon

Dimanche 21 juillet : portes ouvertes, caserne des Sapeurs-Pompiers

Dimanche 21 juillet : initiation gratuite aux gestes qui sauvent de 18h à 20h, caserne des Sapeurs-Pompiers Tél : 06.31.63.64.99.

Mardi 23 juillet : Théâtre du Damier, salle omnisports

Vendredi 26 juillet : randonnée pédestre, halle à marée

Dimanche 28 juillet : portes ouvertes de la caserne des Sapeurs-Pompiers, de 10h à 17h, Tél : 06.31.63.64.99.

Dimanche 28 juillet : initiation gratuite aux gestes qui sauvent de 18h à 20h, caserne des Sapeurs-Pompiers Tél : 06.31.63.64.99.

et

Chaque lundi à 17h30 du 8 juillet au 18 août : pot d'accueil des estivants, halle à poissons, de 18h à 19h

Le mardi, de 8h à 13 heures, marché, rue Aristide-Briand

Le mardi, vente de livres au poids, de 10h à 12h, place des anciennes écoles

Chaque samedi à 16h30 du 06 juillet au 24 août : « Viens peindre ta coquille St Jacques », plage artificielle

Le dimanche matin, de 8h à 13 h, marché sur le port

Le dimanche soir, marché nocturne sur le Perré de 17h à 23h

École de voile

Stage à la semaine du lundi au vendredi : 2h30 par jour (initiation ou perfectionnement)

- Optimist à partir de 8 ans
- Catamaran à partir de 10 ans
- Planche à voile à partir de 12 ans

Location de matériel : catamaran, kayak, planche à voile et paddle.

Longe côte (marche aquatique) le samedi, séance d'1 heure.



Un défibrillateur (DAE) est accessible 24h/24 sous la petite halle à poissons.

L'école Jean-Marion

Dans le cadre de la semaine du sport olympique et paralympique, les élèves ont réalisé les anneaux olympiques sur la plage.



Les enfants des deux classes maternelles ont peint une fresque avec Céline Azorin, une artiste en résidence à la Médiathèque de la Cambe.

Serge Esther

Retraité depuis peu, Serge Esther, artiste-peintre local, vous accueille très volontiers dans sa galerie, pour évoquer sa passion. Après une année sabbatique, cet ancien marin-pêcheur a parfaitement trouvé sa voie où il a su démarrer une carrière d'artiste-peintre voici plus de trente-cinq ans.

Des peintures à l'huile, essentiellement des marines, mais aussi quelques aquarelles, ont fait le bonheur d'acquéreurs européens durant presque quatre décennies pendant lesquelles il a confectionné également de magnifiques maquettes de chalutiers radiocommandés ou non. Il avait d'ailleurs réalisé son premier modèle en 1968 ! Durant sa carrière, il a exposé à de nombreux endroits dont Courseules-sur-Mer, Saint Malo, Barfleur...

Et une très belle reconnaissance : une de ses maquettes, " Gros Minet ", est exposée au Musée de la Marine à Paris pour une durée de cinq années.



© Didier Colladant

Galerie du Joncal
02 31 22 67 11
06 37 95 68 64

Lectures de Proue

Avec une dizaine de bénévoles, cette association gère la Bibliothèque où des livres peuvent être empruntés gratuitement. Une adhésion peut être souscrite pour un montant annuel de 15€. Les sommes ainsi recueillies permettent l'acquisition d'ouvrages récents pour alimenter un fonds déjà particulièrement intéressant et éclectique ainsi que l'élaboration d'événements littéraires.

Chaque année, de nombreuses manifestations sont organisées : le Printemps des poètes et la Grande lessive (en collaboration avec l'école primaire Jean-Marion), mais aussi un Concours de nouvelles en partenariat avec l'association " Marais Page " de Trévières et des rencontres avec des auteurs dans le cadre de Cafés littéraires. " Lectures de Proue " organise également le Festival annuel de la BD à Isigny-sur-Mer. Mais le point d'orgue est bien évidemment le Salon du livre qui accueille annuellement de nombreux auteurs et éditeurs.

Accueil : place des anciennes écoles, le mardi et le samedi de 10h à 12h ainsi que le mercredi de 15h à 17h. Contact lecturesdeproue@gmail.com

En patois grandcopais : les produits de la Mâ

Babée (f) = grosse plie
Macra (m) = maquereau
Margueriette (f) = lotte
Gâlu (m) = turbot
Demoiselle de Grandcamp (f) = crevette rose, bouquet
Buhotte (f) = crevette grise

Gofiche (f) = coquille St Jacques
Poupard (m) = tourteau
Vigneu, gogin (m) = bigorneau
Rancapa (m) = bulot
Fifotte (f) = étoile de mer
Sifflet (m) = petit homard
Crabe aragui (m) = crabe vert

Le Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage fêtera ses 45 ans en 2025. Cette association qui compte actuellement une cinquantaine d'adhérents a pour objectif de maintenir, de préserver et de pérenniser les relations d'amitié et les échanges culturels entre Kindsbach, ville allemande partenaire située dans le Palatinat, et Grandcamp-Maisy.

Le 9 mai dernier, Monsieur le Maire, Jacqueline Lefranc, présidente, et son équipe ont reçu officiellement pour le week-end une délégation allemande. Ainsi, 36 Kindsbacher ont été hébergés par des familles et ont pu profiter entre autres du bord de mer.

Cet échange empreint d'amitié s'est terminé par un dîner de gala très convivial et nos amis allemands ont regagné Kindsbach le 12 mai.

Le Comité est ouvert à toutes et à tous, et il serait très heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. Il sera présent au Forum des Associations le 6 septembre prochain.

Contact : 06 76 12 17 04

lefrancjacqueline@orange.fr



© Rosine Lesieur



© Séverine Douetil

La fabrique de Maman Ours



Depuis mars dernier, Manon Pépin a créé sa microentreprise de décoration d'objets en bois et en liège. Son récent congé de maternité lui a ainsi permis de réfléchir à une réorientation professionnelle et de définir sa nouvelle activité dont le nom reprend la douceur de l'ours en peluche combinée avec l'affection infinie d'une maman.

Grâce à un laser piloté par un logiciel moderne, elle réalise des gravures d'une précision remarquable pour décorer des jeux (loto, memory...) et des objets (porte-clés, décapsuleur, dessous de plat, porte-bracelet de naissance...). Les personnalisations sont possibles pour un anniversaire, un baptême, un baby-shower, un mariage, un départ en retraite, etc.

Le site internet est en cours de finalisation mais la page Facebook est totalement opérationnelle pour entrer en contact.

L'opposition s'exprime

« Le petit journal des 60 mots

Définition d'un journal de bord : journal où sont consignées les informations utiles... Les informations importantes pour les habitants y sont peu présentes (aménagement du port de plaisance, arrivée d'un parc résidentiel de loisirs, aire de grand passage des gens du voyage...) mais c'est un plus pour ceux ou celles qui souhaitent prendre des cours de patois. »

François Benfeghoul

« Sans votre mobilisation sans faille, nous aurions aujourd'hui d'immenses édifices à déchets en front de mer, sur le quai du petit Nice. C'est à l'image de la méconnaissance des dossiers par les élus municipaux qui ont également entraîné de nombreux gaspillages depuis 2020 :

1. Les malfaçons de la plage artificielle, réalisée sans autorisation, son coût dépassera 100 000 euros.

2. La précipitation sur la Maresquerie en engageant un architecte, avant même le résultat des études, va laisser un trou dans les finances communales de plus de 100 000 euros.

Plus occupés ces derniers temps à négocier un taux de placement, il faut rappeler aux élus que leur rôle PRINCIPAL est d'améliorer les infrastructures et d'investir avec bon sens et responsabilité. »

Anne Boissel

Août 2024

Dimanche 04 : brocante, rue Aristide-Briand, de 7h00 à 18h00

Judi 08 : concert de la Liberté, place Léon-Le Bachelet de 19h à 22h

Dimanche 11 : initiation gratuite aux gestes qui sauvent de 18h à 20h, caserne des Sapeurs-Pompiers Tél : 06.31.63.64.99.

Samedi 17 : fête de la Marinière sur le quai Crampon, jetée Est et port de pêche de 10h à 24h, avec le collectif "Les Saltimbrés" & feu d'artifice

Mardi 20 : spectacle de Guignol de 20h à 22h, place Léon-le-Bachelet

Vendredi 23 : randonnée pédestre, départ devant la halle à marée

et

Chaque lundi à 17h30 du 8 juillet au 18 août : pot d'accueil des estivants, halle à poissons, de 18h à 19h

Le mardi, de 8h à 13 heures, marché, rue Aristide-Briand

Le mardi, vente de livres au poids, de 10h à 12h, place des anciennes écoles

Chaque samedi à 16h30 du 06 juillet au 24 août : « Viens peindre ta coquille St Jacques », plage artificielle

Le dimanche matin, de 8h à 13 h, marché sur le port

Le dimanche soir, marché nocturne

École de voile

Stage à la semaine du lundi au vendredi : 2h30 par jour (initiation ou perfectionnement)

- Optimist à partir de 8 ans
- Catamaran à partir de 10 ans
- Planche à voile (12 ans et plus)

Location de matériel : catamaran, kayak, planche à voile et paddle.

Longe côte (marche aquatique) le samedi, séance d'1 heure.

À noter :

Vendredi 06 septembre : forum des associations, salle omnisports



© Didier Colladant

Circuits de randonnée au départ du parking Léon-Le Bachelet

Alexandre Yersin à Grandcamp-les-Bains

Le Docteur Alexandre Yersin (1863-1943) a effectué trois séjours à Grandcamp-les-Bains : du 6 au 9 septembre 1889, du 19 au 22 décembre 1889 et enfin du 7 au 11 août 1890.

Ces déplacements faisaient partie de ses travaux de recherches sur la propagation de la diphtérie en examinant les enfants du bord de mer. Alors qu'il n'a que 23 ans, il découvre la toxine de la diphtérie. On doit également à ce médecin, bactériologiste et explorateur franco-suisse la découverte en 1894 du bacille de la peste.

En 1902, Yersin crée l'école de médecine de Hanoï. C'est à ce moment-là que Louis Pasteur, Émile Roux et Albert Calmette font alors appel à lui pour aller à Hong Kong où sévit la peste, semant la panique dans tous les ports de commerce.

Parcourant la planète pour étudier les fièvres, il rapporte l'hévéa, l'arbre à caoutchouc et, en 1904, il vend sa première récolte de latex à Michelin. Il met également au point une mixture à base de coca pour requinquer les malades. Ce mélange donnera ensuite naissance à une célèbre boisson...



La Villa Saint-Nicolas

La rue Gambetta est parsemée de belles villas bâties au 19^{ème} siècle avec l'attrait croissant de la Normandie. Les terres qui bordaient le front de mer étaient constituées de parcelles agricoles acquises progressivement par des Grandcopais ou des acheteurs venus de Paris.

Sur ces terres, la villa Saint Nicolas, assise sur 2810 m², a été construite entre les années 1865 et 1868. Le propriétaire est Monsieur Louis Fostain, cordier à Grandcamp. En 1901, la villa sera reprise par Monsieur Nicolas Amiot, architecte à Paris qui effectuera de nombreux travaux d'agrandissement dans le style néo-gothique et dota notamment le parc de deux serres dont le jardinier lui envoyait chaque semaine les légumes à Paris.



À la mort de Monsieur Amiot en 1911, la villa revint à Monsieur Davène, commandant de bateau dans la marine marchande, puis à ses successeurs.

Pendant la guerre, la villa fut occupée par les allemands qui avaient construit des tranchées entre les maisons le long du front de mer liant le réseau de défense allemand de la côte. Lors du débarquement du 6 juin, 30 soldats américains ont été tués en prenant cette position.

L'un des occupants de la villa a peint sur les murs du salon des scènes normandes, notamment la laitière du camembert sur son âne et des barques à voile de pêcheurs, fresques préservées soigneusement par le propriétaire actuel.

C'était avant... Le port



Par ailleurs, seule la jetée Est marquait le chenal d'accès, le côté Ouest se limitait aux brise-lames et môle existants. La jetée Est construite ultérieurement fut complètement bétonnée par la suite.

Le port fut soumis au régime des marées jusqu'à la fin des années cinquante. L'ensablement du chenal fut l'inconvénient majeur des entrées et des sorties. En 1961, furent installées des porte-écluses mécaniques, actionnées manuellement par deux treuils disposés de part et d'autre des passes. Au milieu des années soixante, les écluses furent automatisées.

Suite à l'énorme tempête de 1909, et à la destruction de nombreux bâtiments, la construction du port fut décidée car il apparut évident que cette situation ne pouvait perdurer. L'ouverture du port n'intervint qu'en août 1926.

Ce port se présentait comme un havre ou abri soumis aux marées, sans véritable quai, mais avec des glacis en pente douce agrémentés d'escaliers.

Au début, le port ne possédait qu'un seul quai droit, celui du côté Est, le Quai Chéron. Quant au quai Sud, le Quai Amédée Bussière, il fut refait vers 1930. La partie Ouest fut terminée vers 1930, agrandie en 1976 et l'implantation de la criée a suivi. Les différentes jetées ont été faites avec des estacades espacées de 5 à 6 mètres.



L'équipe rédactionnelle

Directeur de la publication : Éric Poissonnière, Maire, 02 31 22 64 34, contact@grandcamp-maisy.fr

Rédacteurs : Maryvonne Rosoux, Christine Bucaille, Didier Colladant

Conception & réalisation : Didier Colladant, Écrivain public, 06 08 62 49 94, interlignepro@gmail.com

Impression : Lemesle Imprimerie

© Juin 2024